

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°267 DU LUNDI 13 MARS 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Opinion

P.3

Appel de l'ancien président au "suicide" collectif



Édito à vue d'Aigle

Délicate mission pour les religieux

En lieu et place du FNDC qui nous avait habitués jusqu'ici aux appels à manifester, ce sont les Forces vives de Guinée reconstituées autour du RPG, de l'UFDG, de l'UFR et du FNDC qui avaient projeté le 09 mars dernier une marche dite pacifique dans le grand Conakry pour protester contre la façon dont la transition guinéenne est en train d'être conduite par le CNRD et son président, le colonel Mamadi Doumbouya... P.2

TRIBUNE

P.4



Constitution guinéenne : hier, aujourd'hui et demain!

ANNULATION DE LA MARCHÉ DU 09 MARS

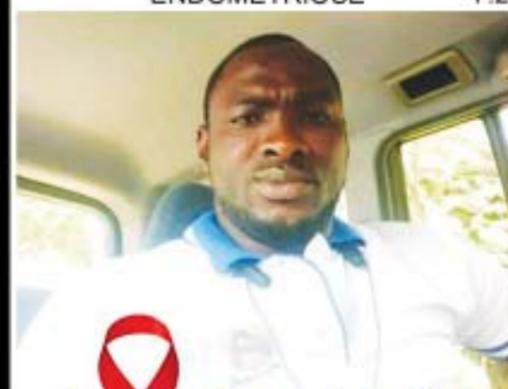
P.5



Ce qu'en pense Dr Ibrahima Sory Diallo de l'ADC-BOC

ENDOMÉTRIOSE

P.2



L'avis d'un médecin spécialiste sur la maladie

Report de la manifestation des Forces Vives P.6
Dr Faya Millimouno du BL s'en félicite

UFDG

Les femmes du parti célèbrent le 08 Mars autrement P.6

Commune de Ratoma

P.7

Les victimes de Kaporo-Rails empêchées de commémorer l'an 4 de leur déguerpissement

Édito à vue d'aigle



Délicate mission pour les religieux

En lieu et place du FNDC qui nous avait habitués jusqu'ici aux appels à manifester, ce sont les Forces vives de Guinée reconstituées autour du RPG, de l'UFDG, de l'UFR et du FNDC qui avaient projeté le 09 mars dernier une marche dite pacifique dans le grand Conakry pour protester contre la façon dont la transition guinéenne est en train d'être conduite par le CNRD et son président, le colonel Mamadi Doumbouya. Il y a eu finalement plus de peur que de mal. Grâce à la médiation des religieux, ces forces vives chauffées à blanc ont accepté de reporter leur manifestation pour le mercredi 15 mars, le temps pour le secrétaire général des Affaires religieuses, le grand imam de Conakry et d'autres hommes de Dieu de rapprocher les positions pour mettre notre pays à l'abri des remous sociaux et des violences.

Concernant le volet politique de la transition, il faut reconnaître que le colonel

Mamadi Doumbouya et ses compagnons du CNRD ont promis d'organiser des élections libres de la base au sommet pour remettre le pouvoir aux civils. Dans toutes ses sorties, le président de la transition tente de rassurer aussi bien ses compatriotes que la communauté internationale par rapport au respect du délai de 2 ans arrêté avec la CEDEAO. Sur le terrain, le Premier ministre, Dr Bernard Goumou, essaye lui aussi par tous les moyens de ramener tous les acteurs sociopolitiques à la raison. En compagnie des trois facilitatrices, le locataire du palais de la Colombe s'est rendu par le passé au siège de toutes les coalitions politiques pour les écouter et échanger avec elles pour une transition apaisée et consensuelle dans notre pays.

Quand le Forum des Forces Vives de Guinée, à travers un communiqué publié dans la presse, a annoncé pour le jeudi 09 mars 2023 une marche dans le Grand Conakry, le chef du gouvernement a cru devoir inviter ces entités sociopolitiques à une rencontre. Malheureusement, cette main tendue du chef du Gouvernement a été boudée par les intéressés. Les Guinéens de tous les bords souhaitent vivement que des actes concerts allant dans le sens de la consolidation de la paix soient posés. Que les Forces vives de Guinée acceptent de venir à la table du dialogue pour donner toutes les chances de succès à cette transition. Une rencontre est prévue ce lundi 13 mars entre le Premier ministre et les représentants des Forces vives de Guinée qui, par ce report, semblent avoir accepté de reculer pour mieux sauter. Reste à savoir maintenant si entre-temps les religieux parviendront à faire baisser la tension et amener les parties qui se regardent en chiens de faïence à fumer le calumet de la paix dans l'intérêt de tous les Guinéens.

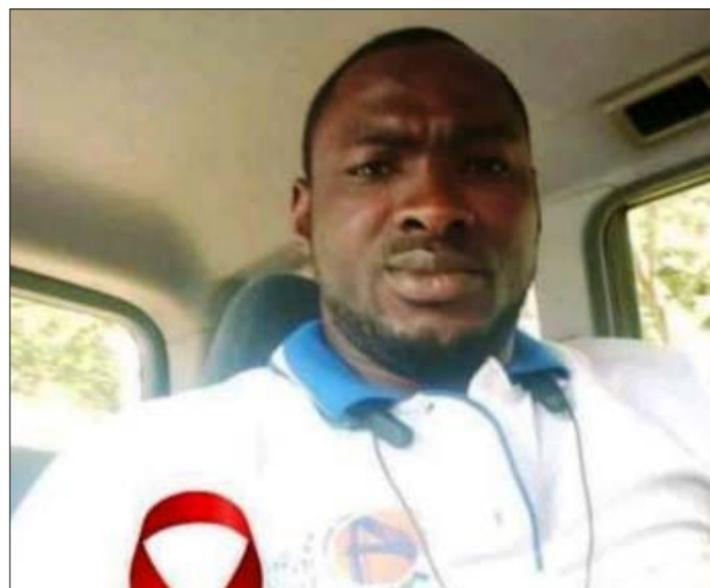
Kéfina Diakité

INTERVIEW

ENDOMÉTRIOSE

L'avis d'un médecin spécialiste sur la maladie

L'endométrieose est une maladie très douloureuse qui touche généralement les femmes en âge de concevoir. Une femme sur dix en souffre dans le monde. Une pathologie se manifeste pendant les règles chez celles qui en souffrent.



Aminata Kaba, la trentaine et mère au foyer, fait partie des millions de femmes touchées par l'endométrieose. Elle souffre de cette maladie depuis toute petite. Elle témoigne en ces termes : « Je souffre de cette maladie (l'endométrieose) depuis des années. Aujourd'hui, je suis mariée mais vous imaginez quand je dois voir mes règles c'est tout à fait douloureux. Parfois je fais des jours chez moi sans sortir à cause ces douleurs très atroces ».

Mais qu'est-ce que c'est que l'endométrieose ?

Dr Kaba Kéita, gynécologue à l'Hôpital sino-guinéen répond à la question : « L'Endométrieose est la présence des fragments d'endomètres dans la cavité abdominale. C'est une affection qui touche les femmes en âge d'avoir des enfants. Elle se traduit habituellement par de fortes douleurs au moment des règles ou par des troubles de la fertilité. Au moins, une femme sur dix en souffre dans le monde. Les causes de cette maladie sont très mal identifiées mais il existe plusieurs facteurs qui la favorisent. Il s'agit entre autres des facteurs hormonaux, il y a aussi des facteurs environnementaux et des facteurs génétiques. Quand on prend des facteurs génétiques, si certains membres de la femme ont souffert de cette maladie auparavant, la femme a une forte chance de développer l'endométrieose. Des femmes qui ont des cycles menstruels très courts et qui ont vu des règles très jeunes, peuvent développer aussi l'endométrieose. »

Aminata Kaba ne sait plus à quel sein se vouer. Très préoccupée pour mettre un terme à sa souffrance, elle est prête aujourd'hui à surmonter n'importe quelle épreuve. « J'ai fait plusieurs

examens pour me soigner de cette maladie mais ce n'est pas facile. Si je dois me faire opérer, je n'hésiterais pas du tout si seulement cela peut me soulager », a-t-elle indiqué.

Des études démontrent également que cette maladie peut être responsable de l'infertilité. Dans ce cas, comment peut-on y faire face ?

Sur la question, Dr Kaba Kéita a dit ceci : « Il faut le savoir, l'endométrieose est une maladie chronique. Donc face à ces douleurs très dures, la femme doit consulter un gynécologue pour s'en occuper. Elle doit être très complice avec son mari pour surmonter cette épreuve. L'endométrieose peut provoquer la stérilité mais si les facteurs favorisants sont bien identifiés, on peut y remédier, soit à travers un traitement médicamenteux ou la chirurgie. Ce médecin, quant à lui, procédera à un examen clinique, en particulier gynécologique. Il demandera également des examens radiologiques notamment l'échographie du bassin ou l'échographie tranche-vaginale. Cela pourra démontrer la fréquence des fragments d'endomètres dans la cavité abdominale. Face à ces douleurs incessantes, la journée du 28 mars est consacrée chaque année de par le monde pour sensibiliser et faire connaître cette maladie encore taboue. Mais très malheureusement, elle se passe inaperçue en Guinée. »

Samuel Demba D.

OPINION

Appel de l'ancien président au "suicide" collectif

Après moi, le déluge, le néant, la Guinée doit arrêter d'exister sans moi Alpha Condé, un non-dit sur fond d'appel au suicide collectif adressé à ses victimes d'hier devenues alliées par les besoins de la cause. Le président de la transition sort requinqué des échos de la vieille école devenue ruine et désolation parce qu'en politique on peut pas être et avoir été, les tribunes et les foules détruisent les périmètres de l'hypothalamus à l'effet de nous produire le tohu-bohu (ondes sonores parasites).



Dalein, Alpha et Sydia sont devenus des opposants de profession et on atteint la date de péremption par la stérilité des mots et l'infécondité du style. Jean Marie Doré, Jean Marie Le Pen, Isaías Henriques Ngola Samakuva de l'Angola, ça vous dit quelque chose? À un certain moment, on peut plus rien créer ni proposer, qu'ils s'en aillent pour céder la place à Romaric Nema Souah Vaklavakla n'est-ce pas?

Cet ancien riverain des abords de l'avenue d'Italie dans le 13^e arrondissement de Paris n'a toujours pas digéré son expulsion pour loyer impayé de Sékhoutouréya (devoir de redevabilité à son peuple) qui me plaît d'appeler ici loyer impayé. Il fut ré-expulsé de nouveau pour encombrance et Kpakpatoya vers les vallées de l'empire Ottoman que dirige Recep Tayyip Erdogan.

Un peu plus tard, les Guinéens s'attendaient aux excuses publiques venant de lui et ses courtisans pour son piètre bilan émaillé de frustrations, de pillages, de kidnapping, d'enlèvement, d'arrogance, du laxisme

administratif, de discours creux, de promesses pipeau, bref Conakry la capitale fut abandonnée à elle-même avec moisissures et trous béants dans les rues.

Notre Baramökö a regagné sa clandestinité d'antan, il est à l'aise, il fait des appels ciblés pour inciter ses fidèles à incendier la Guinée (après moi c'est le déluge, la Guinée ne doit pas exister sans moi, brûler tout c'est le suicide collectif... Voici la consigne!! Hé Alpha!!! On peut faire ça à son pays? En dépit des efforts titanesques que le colonel Mamadi Doumbouya et son gouvernement son en train de faire pour nous faire sortir du trou.

Plus j'y pense, plus j'ai la chair de poule et mes larmes coulent.

Alpha aurait pourtant dû être fier de la gouvernance actuelle de notre pays. Rappelons-nous quand il disait qu'il ne veut pas laisser le pays dans la main des bandits qui ont pillé nos ressources et soudain volte-face. Ce sont les mêmes bandits qui sont devenus ses alliés d'aujourd'hui:

Alpha, tu veux quoi à mon pays?

On t'a fait quoi au juste?

250km de routes sont en train d'être bitumées, sans compter les constructions et les inaugurations d'édifices publics ici et ailleurs dans tout le pays. Ça va tellement vite que parfois c'est moi qui suis en retard pour mettre mon constat à la place publique à travers ma plume. En fait c'est une sorte de reapolitik de la transition qui est trop speed.

C'est pas pour rien que les villageois ont parcouru des dizaines de km à pied pour venir ovationner le colonel Doumbouya dans la cité de ZALI (n'zérékoré).

Les forces vives estiment qu'il faut raccourcir la durée de vie de la transition sachant bien que si cela n'est pas fait, elle risque de les dépouiller de leurs programmes de société, d'où par conséquent rien ne leur restera comme arguments de campagne. C'est l'une des raisons de l'hostilité qui vaut son pesant d'or dans le camp de l'opposition. Bref je trouve ça un peu insensé.

La raison est simple.

1) Le CNRD est constitué des éléments de notre armée républicaine.

2) Il n'est pas un parti politique à combattre et lui déclarer la guerre.

3) Le prochain président sera choisi par nous les citoyens sous l'arbitrage du CNRD que vous combattez présentement.

Tous ces éléments m'amènent à comprendre que les forces vives manquent de laboratoire d'analyse politique à part pousser les enfants sans attache familiale à se jeter dans la gueule de la police. C'est bien dommage.

Bien que je sois un fanatique de la refondation de l'Etat, cela ne m'a pas empêché au-delà de mon euphorie de l'après 05 septembre, de prévoir que cette transaction à nous tous ne sera pas une zone de confort pour dormir et

jouer au golf, il y a des erreurs que je qualifie de non intentionnelles dont j'aimerais qu'on leur accorde le bénéfice du pardon pour la phase d'apprentissage du pouvoir. Le monde n'a connu que deux hommes parfaits: Jésus Christ de Nazareth et le prophète Mohamed mais ceux-ci sont morts il y a plus de mille ans c'est à dire ni le Président Mamadi Doumbouya, ni son Premier ministre, ni le gouvernement ne sont pas parfaits.

Rassurez-vous par contre que les fautes et manquements administratifs sont réprimés au quotidien sans état d'âme.

Fort convaincus de cette évidence, tous les ministres, directeurs nationaux y compris la suite de ceux qui ont bénéficié de la confiance du président de la transition sont à pied d'œuvre pour l'obligation du résultat! Ils ont besoin de notre caution morale et ce n'est qu'à cette condition qu'ils seront tous réconfortés dans leurs missions citoyennes pour marquer la différence entre ceux qui étaient là à distraire le peuple, ceux qui prétendent venir nous distraire et ceux qui sont là présentement à mouiller le maillot pour la Guinée d'aujourd'hui et de demain. De là à comprendre pourquoi j'écris, j'écris, et j'écris toujours.

L'immense erreur de l'ex-président Alpha c'est de croire qu'il incarnait la vérité du peuple alors que le peuple dont il s'agit existait à l'intérieur de la conflictualité et la dualité qu'il à lui-même créées. C'est d'ailleurs ce qui l'a emporté dans la matinée du

05 septembre. Le peuple a eu raison de lui et n'a pas manqué d'acclamer les militaires. (Cours de sciences Po svp).

Le colonel Mamadi Doumbouya à su s'adapter dès les premières heures de la transition à cette conflictualité sans déclarer la guerre au peuple électeur. Ça s'appelle la sagesse politique. C'est d'ailleurs l'absence d'une telle galanterie qui a rendu Alpha Condé plus infidèle à la démocratie.

Dans son rejet de la contradiction, il oublie que la vérité constitue la catégorie centrale de la légitimité publique pour un homme public mais pas le mensonge et l'enfumage à perpétuité. « Le tout pour moi et rien pour les autres », était possible dans la monarchie et c'est en grande partie l'agent causal de tous les maux qui ont torpillé sa gouvernance tels que les détournements de deniers publics.

Le monarque lui-même n'avait de préoccupation que son fauteuil, donnant libre cours à ses courtisans de piller jusqu'à la dernière réserve de devise dans les caisses de l'État. Sékhoutouréya était devenu un lieu de pèlerinage des adeptes qui allaient lui serrer la main dans un style protocolaire à la MORO NABA, le tout pour se mettre au goût du parfum de nos francs guinéens. Quelle suprématie dévergondée à outrance!

J'aurais mieux écrit si j'avais été à l'école.

Thomas Morgan Mamy,
Observateur indépendant
Tél : 629 89 27 58

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

TRIBUNE

Constitution guinéenne : hier, aujourd'hui et demain !

Au commencement, fut le 10 novembre 1958, jour qui vit le nouvel Etat guinéen, quelques semaines après son accession à la souveraineté internationale, se doter d'une Constitution, la loi fondamentale de l'Etat.



Le texte instaure un régime de type présidentiel avec un exécutif monocéphale. Le Président de la République, élu pour un mandat de sept ans renouvelable indéfiniment, est chef de l'Etat et du gouvernement. Les rapports entre les pouvoirs législatif et exécutif sont strictement séparés à une exception près, l'initiative des lois que le chef de l'exécutif partage avec les députés à l'Assemblée Nationale. Les ministres répondent de leurs actes devant le président de la République qui, lui, est responsable devant un parlement monocaméral (une chambre) dont il ne peut dissoudre. Le domaine du pouvoir réglementaire est circonscrit au profit de la loi. Quelques droits fondamentaux et libertés publiques sont reconnus aux citoyens. Ils concernent notamment : la liberté de parole, de presse, de réunion, d'association, de cortège, de manifestation, de conscience, l'inviolabilité du domicile, le secret de la correspondance, le droit au travail, les libertés syndicales...

Pendant 24 ans, la Constitution, fondatrice de la République de Guinée régula, tant bien que mal, la société politique, jusqu'aux lendemains de la fameuse révolution culturelle socialiste qui sonna le glas du texte.

Suivra, le 14 mai 1982, la Constitution éponyme. Elle

proclame la République Populaire Révolutionnaire de Guinée et instaure le parti-Etat. Malheureusement, c'est le constat fait d'un recul constitutionnel et démocratique. A sa lecture, le texte ressemble davantage aux statuts du Parti Démocratique de Guinée (PDG-RDA) qu'à la Constitution de l'Etat.

Les timides progrès que le texte réalise ne concernent que l'institution d'un bicéphalisme au goût d'inachevé de l'exécutif, grâce à l'apparition surprenante du poste de Premier ministre. Mais, sans prérogatives véritables, celui-ci n'est en réalité que le premier des ministres. Le Président de la République, devenu entretemps, le Responsable Suprême de la révolution, conserve toujours les attributs de chef de l'Etat et du gouvernement. Son mandat est un septennat illimité. Désormais, le pouvoir législatif lui, éclate entre les mains de plusieurs entités qui ont pour nom : le congrès national, l'assemblée constitutionnelle suprême, le conseil national de la révolution, l'assemblée populaire nationale. Au niveau du pouvoir judiciaire, les juges eux dorénavant, en plus d'obéir à la loi, doivent obéir aussi à la morale dite « révolutionnaire ».

Mais, moins de deux ans plus tard, tout comme la révolution elle-même, le coup d'Etat du 03 avril qui surviendra, à la mort du Président de la République, a fait s'écrouler, comme un

château de sable, le régime PDGiste et avec, la Constitution. Le vide juridique qui suivra immédiatement a prévalu, jusqu'au discours de la Baule qui inaugura, notamment pour les pays subsahariens, l'ère des démocraties multipartites.

Arriva, le 23 décembre 1990, qui vit l'Etat de droit instauré, à la faveur de la promulgation de la Loi Fondamentale, première Constitution démocratique adoptée par référendum. C'est le prologue de la consécration des partis politiques qui participent au jeu électoral et concourent à l'éducation politique et civique des citoyens.

Le texte proclame l'adhésion de la Guinée à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ainsi qu'à plusieurs autres instruments juridiques internationaux, régionaux et sous régionaux de droits humains. Pour la première fois, en plus des autres droits fondamentaux acquis, les droits à la vie et à l'intégrité physique font leur apparition dans la Constitution. Le mandat présidentiel est ramené à cinq ans renouvelable une fois. Même étant monocéphale, l'exécutif a deux têtes, dans les faits. Un Premier ministre est nommé par le Président de la République, mais sans titres véritables, celui-ci se contentera d'inaugurer les chrysanthèmes. Le domaine de la loi est circonscrit au profit du règlement. Les rapports entre l'exécutif et le législatif sont davantage poussés. En plus de domaine d'actions commun, la loi; désormais le Président de la République peut dissoudre le parlement, redevenu monocaméral, alors que celui-ci est mis dans l'obligation de démissionner grâce à l'action conjuguée de deux assemblées consécutives.

Mais le succès de la révolution constitutionnelle saluée par tous, sera de courte durée. Les appétits du pouvoir d'alors, de se maintenir au-delà de la durée de son bail, ont eu raison de l'intégrité du texte compromise à la faveur de la révision constitutionnelle du 11 novembre 2001 qui a fait sauter les verrous relatifs à la durée et au nombre des mandats du Président de la République. Dès lors, ce mandat connaît,

de nouveau, une rallonge de deux ans supplémentaires et renouvelable ad vitam aeternam.

Malheureusement, la réforme ainsi que le premier septennat qu'elle a ouvert furent sources de tensions politiques et précipitèrent, le pays dans une crise constitutionnelle qui, ajoutée à la longue crise politique et sociale ont conduit aux soulèvements populaires historiques de janvier et février 2007. Le régime PUP n'a dû son salut qu'à la nomination d'un Premier ministre promu par le mouvement syndical. Néanmoins, au sommet de l'Etat, mais aussi et surtout entre le pouvoir et les autres acteurs de la vie nationale, syndicalistes et opposants, la crise continua à couver, jusqu'à la disparition du Président de la République.

Le 23 décembre 2008, de nouveau, le pays renoue et pendant deux ans, avec ses vieux démons, la période d'exception avant l'avènement du texte du 07 mai 2010 qui ouvrit la voie à l'organisation des premières élections multipartites et libres qui permirent au pays de rétablir l'ordre constitutionnel.

Dans la conception et l'élaboration de son texte, le Constituant du 07 mai sembla plus averti que ses prédécesseurs, en tirant quelques grands enseignements de l'évolution constitutionnelle du pays.

A cette occasion, le poste de Premier ministre est restauré, cette fois avec des prérogatives bien définies. En plus de la coordination de l'action gouvernementale, celui-ci participe à la désignation des ministres et dispose de l'administration publique notamment, même si dans la pratique, il en alla tout autrement. Le serment présidentiel est institué. L'âge minimum à la candidature à l'élection présidentielle baisse, 35 ans révolus. La moralisation de la vie publique est prononcée avec l'instauration du régime de déclaration de biens de hauts commis de l'Etat. Les intangibilités constitutionnelles sont renforcées, outre la forme républicaine de l'Etat, la laïcité et la séparation des pouvoirs, on y ajouta le pluralisme politique et syndical ainsi que le nombre et la durée des

mandats du Président de la République.

Cependant, dix ans plus tard, les partisans d'une réforme constitutionnelle en 2020 opposèrent au texte, son défaut de légitimité démocratique, plaidoyer qui du reste n'était pas non plus sans pertinence, à bien des égards, surtout en matière de constitutionnalisme, pour le ranger définitivement aux armoires. A la faveur d'un processus référendaire fort mouvementé du fait de l'opposition d'une frange de la société, le texte est abrogé, sans que l'ensemble des institutions qu'elle avait promues n'aient été installées.

Alors succéda, le 06 avril 2020, la Constitution de substitution après qu'elle ait nourri une polémique sans précédent. Contre le processus, un soupçon de changement frauduleux du texte soumis à référendum pèse. Mais, le juge constitutionnel dont l'indépendance, à tort ou à raison, avait été remise en cause, trancha le débat en faveur des défenseurs. Dans le fond, le nouveau texte ressemble mot pour mot à l'ancien, sauf qu'entretemps, le mandat présidentiel est passé à six ans renouvelable une fois. Plus éphémère dans l'histoire constitutionnelle, le texte n'a trôné que le temps de voir se consacrer le premier sextennat présidentiel, 17 mois plus tard, avant que le texte ne décline, le putsch du 05 septembre ayant eu raison de son prometteur, le régime RPGiste.

Quelle leçon découle de cette esquisse de l'histoire constitutionnelle de notre pays ? sinon la simple vérité historique de l'évolution trouble de notre société politique. En l'espace d'un peu plus d'un demi-siècle de souveraineté nationale, le pays a connu déjà six Constitutions, plus une réforme constitutionnelle, alors que pointe à l'horizon, la perspective d'un nouveau texte, au sortir de la crise actuelle.

Cette crise constitutionnelle chronique qui impacte les conditions et modalités de conquête, d'exercice et de transmission du pouvoir

(Suite page 05)

TRIBUNE

Constitution guinéenne : hier, aujourd'hui et demain !

politique est la preuve irréfragable, si besoin en était encore, de notre échec collectif à respecter et à faire respecter les différents régimes applicables aux matières spécifiques régulées.

A l'occasion de chaque crise, notamment, pour la dévolution du pouvoir politique, les prescriptions constitutionnelles sont écartées au profit de l'argument de la force. Et ce remède, toujours pire que le mal, a fait causer au pays des situations bien plus déplorables que celles qui seraient nées en suivant la logique constitutionnelle. 65 ans après l'avènement de l'Etat, à une exception près, la dévolution du pouvoir n'a jamais été ni constitutionnelle, ni démocratique en Guinée. Toute chose qui favorise l'avènement au pouvoir de Chefs, mal préparés, quant à l'exercice du pouvoir d'Etat.

Longue et lancinante, cette crise nourrit aussi la crise de gouvernance, dont les effets pervers sur le développement socio-économique ne sont plus à démontrer. Malgré les énormes potentialités, le pays traîne toujours à la queue des pays les moins avancés de la planète.

Pourtant, partout et toujours, le salut de l'Etat, dans l'accomplissement de ses fonctions régaliennes que pour la promotion du développement, réside dans sa capacité à organiser et à faire fonctionner, de manière stable, les organes qui participent à son action, sans discontinuité, aucune. Autrement, plus un Etat est stable, plus il se développe, plus il y a une continuité dans ses actions, plus il y a de progrès. Il en va ainsi, du dessein de construction et de renforcement démocratique.

Mieux, c'est dire que le constitutionnalisme vise à instaurer une stabilité au sein de l'appareil d'Etat, de manière à garantir une continuité dans et de son action, au-delà des acteurs circonstanciels qui l'animent.

Aujourd'hui, au moment où se discute, la perspective d'une nouvelle Constitution pour favoriser le retour à l'ordre constitutionnel, il convient de

procéder au bon diagnostic du problème constitutionnel guinéen pour ainsi, permettre effectivement que les fruits portent la promesse des fleurs.

Sinon, pour ma part, l'enseignement qu'on tire de cette matière, c'est que le problème, c'est moins les textes que notre échec collectif à les respecter et à faire respecter. Aussi, c'est moins la nature du régime que la capacité des gouvernements successifs à formuler les meilleures réponses aux problèmes de société. A l'exception du texte du 14 mai 1982, les constituants guinéens ont toujours été bien inspirés dans la construction des institutions ainsi que la définition de leur interaction.

En clair, cette crise a pour chefs d'accusation : le déficit de culture démocratique et de citoyens responsables et exigeants, le dysfonctionnement des institutions, les insuffisances chroniques des dirigeants.

Alors, à l'occasion de la réforme constitutionnelle à venir, il faut éviter de réinventer la roue, par l'instauration de régimes impraticables, d'établissement d'institutions inefficaces ou de définir des solutions impossibles à mettre en œuvre aux matières spécifiques, notamment l'exercice et la dévolution du pouvoir d'Etat. Un tel aboutissement sera l'échec assuré de l'avenir constitutionnel et pour longtemps de notre pays.

Sinon, malgré ses nombreuses lacunes, pour ma part, le régime présidentieliste reste et demeure encore, le meilleur système politique pour notre pays. En plus, l'expérience qu'on a acquise de son fonctionnement pourra constituer un tremplin à un succès à venir.

Aujourd'hui, le pays est au rendez-vous de l'histoire. Il est condamné à réussir ce processus pour que demain soit meilleur. Il en va de notre avenir, de notre devenir à tous.

Bangaly KEITA

INTERVIEW

ANNULATION DE LA MARCHE DU 09 MARS Ce qu'en pense Dr Ibrahima Sory Diallo de l'ADC-BOC

Le report de la marche du 09 mars 2023, appelée par les Forces Vives de Guinée dans le grand Conakry a fait réagir le président d'ADC-BOC, Dr Ibrahima Sory Diallo. Les organisateurs de cette désobéissance civile sont revenus sur leur décision pour accorder du crédit à la démarche menée par les leaders religieux à la veille de cette manifestation. Pour l'ancien député, les revendications que soulèvent ses collègues ont déjà été discutées, et que même si les religieux n'intervenaient pas, la marche appelée par les FVG ne serait pas observée.



L'Aigleinfos : Les Forces Vives de Guinée ont finalement reporté leur marche pacifique qui était prévue le 09 mars au mercredi 15 du même mois. Quelle est votre réaction suite à ce report ?

Dr Ibrahima Sory Diallo : Je n'avais pas suscité d'ailleurs à cette marche, et si elles (les Forces Vives de Guinée) ont reporté c'est bien. La démarche des religieux doit être renforcée mais je crois que même si les religieux ne venaient pas, cette marche n'allait rien donner. La preuve en est qu'elles ne maîtrisent pas le terrain parce que des gens ont manifesté car ils sont habitués à jeter les cailloux parce que si c'était maintenu c'est la même formule qu'on allait observer. On ne peut pas comprendre une manifestation qui est lancée sans commission d'organisation. En tout cas, ceux qui ont manifesté leur soutien au FNDC n'ont jamais montré leur tête. Je pense qu'ils viendront maintenant autour de la table pour discuter de ce qu'on a déjà arrêté, et ils verront que tout ce qu'on a défendu durant ce cadre, c'est ce qu'ils sont en train de réclamer. C'est tout

simplement qu'il y a des gens qui veulent toujours que ça soit eux chaque fois dans le pays et ils considèrent que les autres ne sont pas Guinéens ce sont eux les bons Guinéens parce qu'ils ont réussi à bénéficier des avantages de l'ancien régime de feu Général Lansana Conté qui leur a donné tout. Ils se sont remplis les poches pour se transformer en politiques aujourd'hui, et ils viennent fatiguer le pays. Il est important de les remettre à leur place.

L'Aigleinfos : Vous dites qu'il n'y a pas de Commission d'organisation, pourtant lors des précédentes manifestations, on voit souvent le FNDC ou les FVG signer un guide du manifestant et qu'ils partent déposer dans les différentes mairies au nom de la commission d'organisation ?

Dr Ibrahima Sory Diallo : C'est une commission virtuelle. Sinon montez-moi un seul membre de cette commission d'organisation. Vous ne trouverez pas. C'est comme si on vous parlait d'Etat islamique. Vous irez partout vous ne les verrez pas. Ils

existent par le nom. Vous avez vu dans les négociations, le RPG ARC-EN-CIEL et l'UFR n'étaient pas d'accord pour le report. Ce sont des gens qui utilisent la position de l'UFDG pour manifester ; c'est de bonne guerre. Je crois il est temps pour l'UFDG de changer de stratégie et comprend que ce sont eux qui ont été victimes au temps d'Alpha Condé. Ils doivent accepter la main tendue du Premier ministre et d'accepter le colonel Doumbouya, mauvais ou bien.

L'Aigleinfos : Quand on voit les motifs du report de la marche du 09 mars, on dit que c'est pour donner une chance au gouvernement d'examiner favorablement les recommandations qui ont été soumises à ces leaders religieux lors de leur tournée aux QG de ces coalitions sociopolitiques. Est-ce que vous pensez que ces religieux parviendront à faire entendre raison au Gouvernement ?

Dr Ibrahima Sory Diallo : Il faut reconnaître que ces religieux se sont battus. Mais ils ont pris du temps pendant que les autres disaient qu'ils ne viennent pas autour de la table. Ils devraient leur demander pourquoi ? Aujourd'hui, nous, nous avons ouvert un cadre, et que des gens disent qu'ils ne viennent à ce cadre, ce sont des préalables. Ce cadre est là, ils viendront désormais devant le gouvernement sans que ces préalables ne soient réglés. Donc vous avez perdu du temps pour rien.

L'Aigleinfos : Merci Docteur pour votre disponibilité !

Dr Ibrahima Sory Diallo : C'est moi qui vous remercie.

Entretien réalisé par Samuel Demba D.

REPORT DE LA MANIFESTATION DES FORCES VIVES

Dr Faya Millimouno du BL s'en félicite

Le vendredi 10 mars 2023, dans l'émission «On Refait le Monde» de Djoma TV, le chef de file du Bloc Libéral, Dr Faya Millimouno, s'est félicité du report de la marche des Forces vives de Guinée. Il dit privilégier la table des négociations pour un retour apaisé à l'ordre constitutionnel.



Les Forces Vives de Guinée reconstituées autour du RPG Arc-en-ciel, de l'UFDG, de l'UFR, du FFSG et du FNDC (dissous) avaient projeté de battre le pavé le 09 mars dernier dans le grand Conakry, en guise de protestation contre la façon dont la transition est conduite par le CNRD. Il aura fallu l'implication des religieux pour obtenir le report de ladite manifestation. Un report dont se sont réjouis certains acteurs politiques. C'est le cas par exemple du chef de file du Bloc Libéral, Dr Faya Millimouno, qui l'a fait savoir

le vendredi 10 mars 2023, dans l'émission «On Refait le

Monde» de Djoma TV. Il dit privilégier la table des négociations pour un retour apaisé à l'ordre constitutionnel. « Nous avons tous été contents que la manifestation qui était prévue pour le 09, ait été reportée. Nous souhaitons que ces efforts là permettent, ne serait-ce que temporaire. Parce qu'encore une fois, les manifestations, c'est un droit qui doit être exercé dans notre pays, mais l'exercice de nos droits et libertés a coûté au peuple de Guinée trop de vies. C'est pour cette raison que le Bloc libéral depuis le début de cette transition, a demandé qu'une réflexion soit faite, pour que nous arrivions à une sorte d'encadrement des manifestations dans notre pays pour ne plus que l'exercice de nos droits et libertés dans notre pays nous oblige à accompagner certains de nos compatriotes au cimetière », a fait savoir Dr Faya Millimouno, président du Bloc Libéral.

Kèfina Diakité

« Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien. »

Dan Millman

UFDG

Les femmes du parti célèbrent le 08 Mars autrement

A Conakry, la Journée Internationale des droits des femmes, célébrée au Palais du peuple, a été boudée par les femmes de l'Union des Forces Républicaines de Guinée (UFDG). Hostiles au régime en place, ces femmes sont restées loin des fanfares et défilés de leurs collègues qui se sont mobilisées à l'esplanade du Palais du Peuple avec les autorités. Mais, elles ne sont non plus restées en marge de cette journée dédiée aux droits des femmes.



En lieu et place du Palais du peuple, le Comité National des Femmes de l'UFDG a organisé une cérémonie de remise d'attestations à un groupe de 300 femmes qui ont suivi une formation d'une semaine, organisée au siège du parti à la Minière, initiée par Cellou Dalein Diallo, leader de cette formation pour les appuyer dans leur émancipation à l'utilisation du digital.

« S'il est nécessaire, voire souhaitable que l'on retienne une journée dans l'année pour magnifier les femmes, une journée à l'occasion de laquelle tous les feux des projecteurs sont braqués sur elles, cela ne doit pas nous conduire vers l'indifférence et la bonne conscience tous les autres jours. La journée du 8 mars est une date symbolique. Nous devons nous rappeler chaque jour de l'année les défis et les opportunités qu'elle évoque pour armer notre détermination à faire progresser les conditions des femmes dans notre pays. Notre pays sait ce qu'il doit à la femme guinéenne.

Il n'est pas exagéré de soutenir, et je pèse mes mots, que notre pays doit tout aux femmes. J'en veux pour preuve le rôle déterminant qu'elles jouèrent dans la naissance de la conscience politique guinéenne, et continuent de jouer à l'époque contemporaine. Les femmes guinéennes ont en effet pris une part importante à la lutte de libération nationale, et comment poursuivre sur ces développements historiques succincts sans exhumer la mémoire de notre héroïne nationale Mbalia Camara, victime en 1955, de la répression d'une manifestation du RDA contre un chef de canton impopulaire alors qu'elle était en état de famille.

Aussi, souhaiterais-je poursuivre en affirmant qu'en août 1977 ce sont les femmes qui ont osé manifester leur mécontentement devant la disparition progressive et quelquefois totale des produits de première nécessité comme le riz, le sucre, l'huile, le tissu. Le choix de ce thème est loin d'être anodin. Aujourd'hui, nous constatons que de nombreuses femmes se sentent exclues de la révolution numérique et de ses avantages. Cette exclusion a des conséquences importantes sur leur capacité à participer pleinement à la vie économique, sociale et politique de notre pays.

Alors que le numérique est devenu un outil incontournable pour la plupart des aspects de notre vie quotidienne, les femmes sont moins susceptibles de posséder un ordinateur ou un smartphone, d'utiliser internet pour accéder à l'information, de participer à des discussions en ligne, de développer des compétences numériques, etc. Cela est souvent lié à des facteurs socio-économiques, culturels et géographiques. C'est pourquoi la vice-présidente du Comité National des femmes de l'UFDG que je suis a tout de suite adhéré à l'heureuse initiative portée par le Président Cellou Dalein Diallo en faveur de l'inclusion numérique des femmes.

Au cours de ces différents ateliers de formation dispensés au siège du Parti par des experts de haut niveau, vous avez appris comment le digital peut booster votre business de plusieurs façons, notamment en augmentant votre visibilité en ligne, en élargissant votre audience, en améliorant l'engagement des clients, en automatisant les processus, en réduisant les coûts et en augmentant la rentabilité, tout en vous protégeant sur Internet

des cybercriminels.

En utilisant les outils numériques appropriés, vous avez également appris que vous pouvez créer une présence en ligne plus forte, optimiser votre marketing et votre communication, développer de nouveaux canaux de vente et de distribution, améliorer votre service client, collecter des données clients pour prendre de meilleures décisions, et accéder à de nouveaux marchés et opportunités commerciales.

La semaine digitale de la femme, riche et fructueuse pour les participantes, touche à sa fin avec le lancement du prix Cellou Dalein Diallo pour l'inclusion numérique des femmes. Lequel prix récompensera une start-up guinéenne choisie en fonction de sa contribution à la promotion du numérique en Guinée », a livré Hadja Maïmouna Diallo.

La vice-présidente des femmes de l'UFDG, soutient que la date du 8 mars n'est qu'une simple pique de rappel. Elle devrait leur inspirer de se battre au quotidien, avec à leur côté des hommes afin d'inscrire l'égalité des genres dans les faits, à tous les niveaux et dans tous les domaines, en mettant en œuvre des politiques efficaces de promotion de la femme et d'élimination de toutes formes de discriminations à leur endroit.

« Il est indispensable que nous veillions à l'autonomisation des femmes, l'égalité salariale, l'élimination de toutes les violences, y compris les violences domestiques, les viols et les féminicides.

Je suis intimement convaincue que l'égalité des genres favorisera l'avènement d'une société guinéenne plus apaisée, plus dynamique et plus prospère », a-t-elle espéré.

Samuel Demba D.

ANNONCE DU PROCÈS DE KASSORY ET CIE

Les avocats de la défense s'y opposent et posent des conditions

Le procureur spécial de la Cour de Répression, des Infractions Economiques et Financières (CRIEF) a finalement dévoilé la date de l'ouverture du procès des dignitaires du régime déchu : Dr Ibrahima Kassory Fofana (ex Premier ministre et Chef du gouvernement), Dr Mohamed Diané (ancien Ministre de la défense) et Oyé Guilavogui (ancien Ministre de l'Environnement). Ce sera le 15 mars 2023.



Cet te une décision vient en opposition à la volonté du parquet spécial près la CRIEF et soutenue par les Conseils de ces anciens ministres. Malgré l'annonce de l'ouverture de ce procès tant attendu, il risque de se tenir sans les avocats de ces anciens dignitaires. Me

Salifou Béavogui, le Conseil de Oyé Guilavogui, dénonce une cacophonie judiciaire et une parodie en préparation.

« Nous avons entendu Monsieur le procureur spécial près la CRIEF annoncer la date de l'ouverture du procès dans le dossier de mon client, monsieur Oyé Guilavogui,

arbitrairement détenu à la maison centrale de Conakry depuis plusieurs mois. Mais, en l'état actuel de la procédure, en droit pur, je ne dis pas si on parle d'autre chose ou si on veut tenir une véritable parodie de justice, il est juridiquement impossible qu'un procès se tienne en ce qui concerne le dossier de monsieur Oyé Guilavogui », a martelé cet avocat.

« Dans sa communication, le procureur spécial a fait état de l'arrêt de la Chambre spéciale de contrôle de l'instruction qui aurait débouté la défense de son appel contre l'ordonnance de renvoi qui avait été entreprise par la Chambre de l'instruction... Mais, le même jour, une notre déclaration de pourvoi en cassation a été régulièrement déposée contre cet arrêt au greffe de la CRIEF. Et, 24 heures, une requête aux fins de pourvoi en cassation a

été introduite contre cet arrêt. Dès lors, la Cour Suprême est légalement saisie... Pas plus tard qu'hier (mercredi 08 mars), la Cour Suprême a réclamé le fond du dossier pour statuer sur la pertinence du pourvoi. Donc, la Cour Suprême ne peut pas être saisie d'un pourvoi contre un arrêt, et que ce même arrêt serve de tremplin à l'ouverture d'un procès. J'en ai longuement discuté avec mon client, il n'est ni prêt, ni d'accord qu'un procès soit organisé tant que son pourvoi et ses différents recours n'ont pas été examinés devant la Cour Suprême », a poursuivi Me Béavogui.

À cette allure de la procédure, Me Salifou Béavogui pense que ce débat ne se pose pas. Mais si la CRIEF use de la force, ils prendront acte de cet agissement.

« Si on veut forcer la situation, mon client prendra acte et il saura désormais que ce n'est pas la loi qu'on applique dans cette affaire... Donc, il ne se prêter pas à un procès tant que les conditions d'un procès juste et équitable ne sont pas réunies. Donc, halte au forçage, pas de procès tant que le pourvoi en cassation contre la décision sur laquelle le parquet veut se fonder pour organiser le procès n'est pas examiné par la Cour Suprême », a-t-il insisté.

Pour rappel, ces trois anciens dignitaires du régime d'Alpha Condé sont détenus à la maison centrale de Conakry depuis le 6 avril 2022, soit onze mois. Ils sont poursuivis pour des faits présumés de détournement de deniers publics, enrichissement illicite, blanchiment d'argent et corruption.

Samuel Demba D.

COMMUNE DE RATOMA

Les victimes de Kaporo-Rails empêchées de commémorer l'an 4 de leur déguerpissement

Les victimes de Kaporo-rail, Kipé 2 et Dimess en 2019 se sont vues empêchées par le commissariat central de Kaporo-rail, de se rassembler sur les ruines dont elles réclament la propriété. Cette rencontre du samedi 11 mars 2023 s'inscrivait dans le cadre de la commémoration de la quatrième année de la casse de leurs bâtiments sous le régime d'Alpha Condé.

Cela fait quatre ans depuis que les habitants de Kaporo-rail, Kipé 2 et Dimess sont sans demeure à Conakry après le déguerpissement de leurs maisons par le régime déchu. Pourtant, un procès a été intenté contre l'Etat guinéen à la Cour d'Appel de la CEDEAO. Malgré la sentence de cette juridiction sous-régionale condamnant le pouvoir de Conakry à procéder à un dédommagement de ces victimes, cela n'a jamais eu d'effet alors qu'elles continuent de se réclamer propriétaires des lieux. Mais depuis l'avènement de la junte, l'espoir est en train de renaître.

« Même si à ce jour les victimes n'ont pas encore été dédommagées, il y a des couloirs de négociations qui se sont ouverts. C'est dans cette optique que nous nous sommes retrouvés ici à Kaporo-rail pour échanger avec les victimes, prendre les documents, les mettre de côté en attendant l'évolution de la situation », a déclaré Mamadou Samba Sow, le porte-parole du Collectif.

Dans la foulée, les agents du Commissariat de Kaporo-rail ont

débarqué pour interrompre la cérémonie. Samba Sow regrette que cet incident soit arrivé alors que des dispositions ont été prises auparavant pour sa tenue.

« La mairie de Ratoma a été saisie le 08 mars par rapport à la rencontre d'aujourd'hui mais l'information n'a pas été remontée. Le Point d'Appui (PA) qui gère le site a été informé et a donné son accord malheureusement le Commissariat central de Kaporo-rail dit qu'il n'a été informé donc qu'il n'est pas autorisé à nous laisser commémorer alors que cette activité n'a aucune incidence sur l'ordre public. C'est donc un regret. Mais puisque nous ne voulons pas un affrontement puisque depuis qu'il y a eu ces casses, nous avons beaucoup subi et nous n'avons jamais résisté. C'est pour cette raison que le bureau du collectif s'est retrouvé pour reporter », a-t-il dénoncé.

Les victimes de Kaporo-rail, Kipé 2 et Dimess ont contre leur gré cédé à la demande de la police pour éviter des accrochages. « Nous n'avons



pas voulu qu'il y ait un bras de fer entre nous et la police. Aujourd'hui, nous acceptons de quitter et de nous replier mais nous sommes prêts de la même manière dont nous avons perdu nos maisons. Si on nous provoque, nous serons prêts à aller en prison parce que nous sommes faibles. Mais nous allons informer ceux qui disent qu'ils n'ont pas été informés parce qu'on nous sécurise ou pas, nous ne sommes pas violents, surtout que celui qui a cassé nos maisons n'est plus

là. Aujourd'hui tout notre espoir repose sur le colonel Mamadi Doumbouya. Sinon l'activité d'aujourd'hui, la présidence est informée, le Colonel Amara Camara est informé, le conseiller personnel du président Thierno Mamadou Bah est informé, le ministère de l'Urbanisme devrait être là, plus les religieux et Dr Makalé Traoré,... Tous ceux-ci devraient être là parmi nous. Nous sommes donc très désolés que c'est le Commissariat qui n'est pas informé et qui a donc reçu

l'autorisation du Commissaire central pour mettre un terme à cette rencontre. Nous ne pouvons donc nous replier, dans l'espoir de revenir. Nous sommes des Guinéens, et nous demandons que le Président de la transition se penche sur le dossier Kaporo-rails. Il l'a fait en rapatriant nos compatriotes de la Tunisie ; il a fait des actes en rétablissant la famille de Sékou Touré dans ses droits ;... », a demandé Samba Sow.

Samuel Demba D.

AG DE L'UFDG

Fodé Oussou revient sur la médiation des religieux

Lors de l'assemblée générale de l'UFDG qui s'est tenue le samedi 11 mars, son vice-président, Dr Fodé Oussou Fofana, est revenu entre autres sur la médiation entamée par les religieux pour dénouer la crise sociopolitique en Guinée.



Fofana est revenu entre autres sur cette médiation entamée par les religieux pour dénouer la crise sociopolitique en Guinée. « La rencontre qui aura lieu Lundi, que Dieu mette sa part dedans pour qu'à la sortie, le gouvernement et les forces vives s'entendent et qu'on règle tout ce qu'il y a de différends pour le bien de la Guinée, de l'ensemble des Guinéens et pour notre bien à tous », a-t-il souhaité. Avant d'exprimer la volonté des Forces Vives de Guinée en ces termes :

« La volonté des Forces vives de Guinée est claire. Nous voulons que le pays se calme. Ce que nous voulons, c'est que l'article 77 de la charte de la constitution soit réglé. Et que nous nous retrouvions autour de la table, qu'on dialogue et qu'on organise les élections pour que le pays retourne à l'ordre constitutionnel. C'est ce que nous avons comme programme ». Reste à savoir si cet appel de ce cadre de l'UFDG sera pris en compte. Attendons de voir...

Mamadou Saïdou

Les forces vives de Guinée (FVG), on le sait, avaient projeté de marcher pacifiquement dans le Grand Conakry le 09 mars dernier. Mais grâce à la médiation des religieux, ladite manifestation a été reportée. Une rencontre d'échanges a été annoncée dans la foulée ce lundi 13 mars, entre le Premier ministre, la gouverneure de

Conakry, les Forces vives de Guinée et les leaders religieux pour essayer de trouver un terrain d'entente pour éviter des violences dans le pays avec leur lot de morts et de destructions de publics et privés. A la faveur de l'assemblée générale de l'UFDG qui s'est tenue le samedi 11 mars, son vice-président, Dr Fodé Oussou

VIE DE LA NATION

Le coordinateur du FNDDT demande au MATD de dissoudre les partis politiques

Le coordinateur du Front National pour Défense de la Transition (FNDDT), Keamou Bogola Haba, dans une interview accordée à Mediaguinee, n'est pas allé par quatre chemins pour demander au ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation de dissoudre les partis politiques.

« Une de nos recommandations a été celle de demander au ministère de l'Administration du Territoire de dissoudre les partis politiques. Nous avons également dit au CNT, d'accélérer la rédaction de la nouvelle Constitution, au sein de laquelle il y aura immédiatement la nouvelle charte des partis politiques, pour que nous rentrions dans une situation de normalité sur le plan politique. Cette recommandation est bien motivée, en ce sens que nous avons une opportunité énorme dans cette transition qui est une période exceptionnelle, où nous sommes en train de changer beaucoup de choses après 63 ans. Autre facteur, c'est que ce n'est pas un parti au pouvoir qui s'est succédé à lui-même, mais plutôt une jeune



génération qui n'a pas connu assez de problèmes avec leur gestion antérieure. Nous avons donc la possibilité de faire la refondation à 365°, ce qui serait difficile avec l'administration passée. Par conséquent, nous avons constaté après la revue des 32 ans de notre multipartisme intégral qui nous a conduits à une situation politique intenable avant le 05 septembre, qu'il y avait deux partis communautaires après la défaite du PUP qui servait de contrepois au RPG Arc-en-ciel et à l'UFDG, deux partis qui ont résisté au communautarisme.

Et donc, nous sommes dans cette situation, où vouloir corriger tout ça sera très difficile, parce que ces partis ont eu des ancrages difficiles à éliminer aujourd'hui. Il faut donc que tous les partis politiques soient dissous et que dans la nouvelle Constitution, nous prévoyions une alternative où deux à trois courants qui vont nous permettre de nous intégrer politiquement, communautairement, ethniquement et faire en sorte que ces partis ne soient pas des partis de personnes, où les mêmes leaders continuent de diriger depuis la création. Il faudrait que nous partions dans la nouvelle Constitution, avec l'organisation des primaires à chaque élection. Cela peut donc donner à tout le monde de pouvoir candidater », a fait savoir le coordinateur du Front National pour la Défense de la Transition (FNDDT), Keamou Bogola Haba.

Mamadou Saïdou

Kéfina Diakité

SALOUM CISSÉ À L'AG DU RPG ARC-EN-CIEL

« Le professeur Alpha Condé n'a tenu et ne tient que le langage de vérité à ses militants... »

Saloum Cissé, le secrétaire général du RPG Arc-en-ciel, a mis à profit l'assemblée générale du parti qui s'est tenue le samedi 11 mars pour partager avec les cadres et militants les messages et les instructions du professeur Alpha Condé.

« Chaque fois que nous parlons avec le président Alpha Condé, il nous charge de saluer ses militants et sympathisants. Ce qu'il demande fondamentalement, c'est votre abnégation dans le parti. Parce que, une lutte politique doit être pérenne. Ce n'est pas une lutte d'une semaine, d'un mois ou d'une année. Nous avons dit au président que notre devise c'est quoi ? On ne monnaie pas notre choix contre l'argent. Il y a un adage qui dit que le choix fait des amis et le sort fait des parents. Nous sommes convaincus d'une chose, le RPG Arc-en-ciel ne vit pas pour l'argent, les

membres vivent pour la conviction. Depuis 1990 jusqu'aujourd'hui, il y a eu beaucoup de vicissitudes qui ne nous ont pas fait changer même d'un iota. Notre souhait est que ce travail puisse continuer, que nous puissions maintenir cet élan de la base au sommet. Les militants et les responsables du RPG Arc-en-ciel ne changeront pas à cause des miettes. Au fur et à mesure qu'on avance, les mauvais esprits font des calculs pour faire trébucher le RPG Arc-en-ciel. Mais quelles que soient ces astuces, ils ne réussiront pas. Ils passeront par mille chemins, ils vont échouer. Le Pr Alpha Condé n'a

tenu et ne tient que le langage de vérité à ses militants. L'ancien Premier ministre Dr Ibrahima Kassory Fofana n'est pas en prison pour détournement mais plutôt, ils veulent le faire plier parce qu'il est à la tête du parti. Pour arriver au pouvoir, nous ne prenons aucun contour, nous voulons une route droite pour aller à Sekhoutouréya. Parce que nous avons confiance à notre électorat, nous avons confiance à nos militants, à la direction nationale du parti et à nos leaders. Rien ne peut nous ébranler. Ils ont tout essayé mais ça n'a pas marché. Ils ont essayé de déstabiliser nos responsables

mais ça n'a pas marché. On ne pourra jamais nous faire avaler quelque chose d'impur. Nous connaissons l'histoire de la Guinée et nous la maîtrisons depuis 1958. On a vu des bons exemples et des mauvais exemples. Ils ont envoyé des missions de sondage à l'intérieur du pays et même à Conakry, ils se sont rendu compte que le RPG Arc-en-ciel est comme un arbre dans le désert », a déclaré ce fidèle compagnon de lutte de l'ancien président déchu le 5 septembre 2021.

Mamadou Saïdou

CÉLÉBRATION DU 08 MARS

Le message de la ministre de la Promotion féminine

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes, avec pour thème: «Élévation et changement technologique et l'éducation à l'ère du numérique», Aïcha Nanette Conté, la ministre de la Promotion féminine, de l'Enfance et des Personnes vulnérables, a porté la voix des femmes guinéennes au palais du peuple devant le Premier ministre.

« Elles (les femmes) vous remercient particulièrement pour le geste sans précédent que vous avez posé le 8 mars dernier, en octroyant à 300 groupements féminins une subvention non remboursable qui a permis à ces femmes d'inonder les marchés de leurs localités de denrées de première nécessité. L'évaluation de cette action est en cours et un rapport d'étape vous sera transmis dans de brefs délais », a-t-elle déclaré. Et de poursuivre en ces termes : « La date du 8 mars a été choisie par la communauté internationale pour promouvoir la réflexion de l'ensemble de l'humanité sur l'égalité de genre et accompagner les femmes dans leur lutte contre la discrimination dont elles sont victimes. Le thème prioritaire cette année, Élévation et changement technologique et l'éducation à l'ère du numérique pour parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les



femmes et les filles, est le prolongement de 66 sections de la condition de la femme. Ce thème évoque la préoccupation majeure de l'humanité sur l'exclusion des femmes de l'accès aux avantages de la technologie numérique. L'Union internationale des

télécommunications avait à cet révélé qu'en 2020 55% seulement de femmes avaient accès à l'internet contre 62% d'hommes... La célébration de cette journée est aussi une invite aux leaders de tous bords y compris les responsables locaux ainsi que les autorités à tous les niveaux, de jeter un

regard rétrospectif et interrogatoire sur les défis à relever en vue de réduire l'écart entre les sexes et son impact sur l'aggravation des inégalités. En Guinée, la révolution numérique opérée dans les domaines de la communication, de la gestion et de l'administration publique impacte la vie quotidienne, les relations sociales, les modes de transmission du savoir, l'économie. Bref, tous les aspects de la vie des communautés. Des études effectuées dans notre pays notent un taux relativement faible d'accès des femmes et filles à la technologie numérique. Les raisons évoquées sont nombreuses et trouvent leurs explications dans les disparités sociétales liées aux traditions et aux pratiques rétrogrades anciennes. En effet, en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes, les indicateurs sont un peu préoccupants. L'analyse en termes d'indice de

développement du genre dans les trois(3) dimensions santé reproductive, autonomisation et activités économiques révèle en 2019 que l'écart femme-homme est de 0,817. Ce qui place le pays dans le groupe 5 des pays où l'égalité homme-femme dans l'indice du développement humain est bas. De plus le revenu national brut par tête est de deux virgule deux mille deux cent soixante six dollars(2,2266\$) pour les femmes contre deux mille cinq cent cinquante quatre dollars(2554\$) pour les hommes. Les femmes continuent d'être sous représentées dans les domaines de la technologie, de l'ingénierie, aux arts et métiers techniques. L'année universitaire 2021-2022, les filles ne représentaient que 32% de l'effectif total des étudiants dans les filières de technologie, de l'information et de la communication »

Kéfina Diakité

FÊTE DU 08 MARS

Le colonel-président Mamadi Doumbouya s'adresse aux Guinéennes depuis N'zérékoré

C'est le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, qui a présidé à N'zérékoré, les festivités de la Journée internationale dédiée aux droits des femmes. À cette occasion exceptionnelle, après s'être réjoui de l'accueil chaleureux et enthousiaste qui lui a été réservé, il a réitéré son soutien indéfectible aux femmes.

« C'est un honneur pour moi d'être parmi vous dans la région administrative de N'zérékoré. Je veux remercier les populations et les autorités administratives pour l'accueil chaleureux qui m'a été réservé. Ma visite éclair dans la région administrative de N'zérékoré coïncide avec la fête des femmes. A cette occasion, permettez-moi, du haut de cette tribune, de saluer nos mères, nos sœurs, nos épouses, nos filles et

compagnons de tous les jours qui œuvrent inlassablement pour le bien-être de tous. Chères sœurs, la féminité pourrait être un handicap à l'épanouissement de la femme.

C'est pourquoi, l'an dernier, j'ai pris l'initiative de soutenir en apportant une aide financière à plus de 300 groupements féminins dans l'ensemble du pays. Aujourd'hui, je suis heureux de vous dire que plusieurs parmi eux ont pu s'en

sortir, il y en a même qui ont pu prendre en compte d'autres groupements (...). Ces initiatives de soutien à d'autres groupements vont se multiplier, ici et partout en République de Guinée. Braves femmes de la Forêt et de la Guinée dans son ensemble, je voudrais vous saluer pour le rôle important que vous jouez dans la vie de la nation. Vous êtes les premières à être debout et les dernières à vous coucher. J'ai déjà entendu que vous êtes les garantes de la stabilité, mais moi je dis que vous êtes plutôt la stabilité.

Le pays vit et résiste grâce à chacune d'entre vous. Nous avons foi que votre rôle déterminant permettra à la transition d'offrir un lendemain meilleur au peuple de Guinée. Je vous invite à continuer à jouer votre rôle, comme le font



nos facilitatrices et beaucoup d'entre vous qui sont anonymes. Nous ne voulons pas que la femme soit également en marge du développement du numérique. C'est pourquoi, il sera question cette année de sélectionner quelques-unes d'entre vous auxquelles nous allons donner une formation et doter de matériels de travail...

Braves femmes de la Forêt et de la Guinée, je veillerai aussi à plus de représentativité des femmes à des postes de décision », a déclaré le colonel Mamadi Doumbouya. A signaler qu'un enfant a trouvé la mort suite à l'effondrement d'un podium lors des festivités.

Kéfina Diakité

Le Diable vous fait craindre l'indigence et vous commande des actions honteuses; tandis qu'Allah vous promet pardon et faveur venant de Lui. [...]

CAS DE VIOL EN GUINÉE Le sombre tableau dressé en 2022

En marge de la fête du 08 mars dédiée aux droits des femmes, la Directrice générale de l'Office de Protection du Genre et des Mœurs (OPROGEM), Marie Gomez, a eu à présenter le tableau sombre des cas de viol en Guinée courant 2022.

« Le mois de la femme ne doit pas seulement se limiter à la journée du 08 mars, où nous femmes venons pour faire le défilé et la danse. Avant, pendant et après, nous devons en principe mener plusieurs actions dans le cadre de la protection des droits des enfants, des filles mineures et des femmes. C'est pourquoi avant aujourd'hui, nous nous sommes associés à des activités comme celles effectuées par des femmes syndicalistes par rapport au dépôt de plaidoiries au niveau du gouvernement, relatif à la loi 190 par rapport aux droits des femmes, sur les cas de viols, de harcèlements et autres et qui se font surtout dans le milieu professionnel », a indiqué Marie Gomez. Et de poursuivre en ces termes : « Nous ferons également des tournées dans les communautés, afin d'être en contact direct avec les chefs de quartier. C'est pourquoi ma direction ne s'arrête pas seulement à cette célébration. Elle est là pour la poursuite des présumés violeurs, qui sèment la terreur dans la cité en abusant des petites filles qui n'ont pas atteint leur majorité.

Mais il y a aussi le proxénétisme contre lequel nous nous battons, et ça c'est une infraction à la loi pénale qui est condamnée et réprimée par notre arsenal juridique. Et toujours dans notre domaine d'intervention, nous allons faire des sensibilisations pendant ce mois de la femme »

A noter qu'au compte de 2022, l'OPROGEM a enregistré 281 cas de viols sur toute l'étendue territoire national. Marie Gomez sollicite par conséquent l'implication de la population afin de bannir ce phénomène.

« Souvent, ces infractions liées aux VBG qui se commettent dans les quartiers, ont des pesanteurs socioculturelles qui pèsent sur les personnes, ceci pour pouvoir les étouffer. Pour que cela soit vraiment banni, il faudrait bien que les pères et mères de famille aient le courage de venir vers les services de sécurité pour faire des dénonciations, afin que la victime soit rétablie dans ses droits en matière pénale. », a-t-elle fait savoir.

Kèfina Dakité

DISTINCTION

Les lauréats de la 1^{ère} édition d'Émergence Magazine

Le vendredi 10 mars 2023, le comité d'organisation de 1^{ère} édition d'Émergence Magazine a procédé à la remise de onze (11) prix aux heureux gagnants. C'est une initiative qui vise à créer l'émulation entre les entreprises et à promouvoir la transparence et le contenu local pour le bien-être des populations.



Dans son intervention de circonstance, l'administrateur général de Émergence Magazine et coordinateur du comité d'organisation, Lamine Mognouma Cissé, a dit ceci : « L'objectif que nous nous sommes fixé en initiant ce prix, est de permettre aux entreprises de participer au développement inclusif. Nous savons comment les tableaux économiques sont reluisants, mais malheureusement, aucun impact sur le niveau de vie des ménages. C'est pourquoi le critère a été celui de voir est-ce que ces entreprises contribuent au développement

économique, surtout local. Concernant par exemple les banques, des prêts ont été mis à l'avant. Quant aux sociétés minières, il était question de voir le respect du contenu local. Connaissant donc ces questions économiques que nous traitons depuis quatre (4) ans à travers le Magazine Émergence, nous sommes mieux placés pour savoir apprécier ce que ces entreprises font. C'est pourquoi on s'est dit qu'il faut aller vers ces gens, comme ça se fait partout dans le monde, afin de faire de la Guinée, le carrefour, et de cet événement, un

baromètre d'appréciation des acteurs économiques »

Des institutions, entreprises et agences ont été distinguées : TULIP (Prix Émergence lauréat de meilleure Start-up de l'année) ; Yètè Mali (meilleure institution de micro-finance); UGAR Activa (meilleure compagnie d'assurance); Orange Guinée (meilleure entreprise de télécommunication); la SOGUIPAMI (meilleure entreprise publique); SMB (meilleure compagnie de l'année). Le Prix Émergence lauréat recherche scientifique est revenu au Pr Alioune Camara ; celui de l'innovation technique et de la technologique à Mme Fatoumata Diawara. Le Prix Émergence lauréat de meilleure femme entrepreneuse de l'année a été décerné à Mme Madina Dansoko. Mr. Ousmane Savané d'Alport a eu le prix du meilleur chef d'entreprise de l'année.

Ecobank, en plus du prix de meilleure banque commerciale de l'année, s'est vu décerner le Grand Prix Émergence 2023.

Kèfina Diakité

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Plusieurs cadres nommés par le président de la Transition

Le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya a nommé le vendredi 10 mars 2023 plusieurs hauts cadres au ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'emploi. C'était à travers un décret lu à la télévision nationale. Nous vous proposons ci-après la liste des promus... I

1- Conseiller principal : Mahmoud Condé, psychopédagogue, précédemment spécialiste en suivi-évaluation au Programme des Nations Unies pour le Développement PNUD ;
2- Conseiller chargé de la digitalisation et de l'emploi : Madame Maimouna Diakaby, précédemment conseillère chargée de la digitalisation ;
3- Directeur national de l'emploi et de l'entrepreneuriat : Elhadj Mamadou Diallo, spécialiste en programme, précédemment coordinateur du programme INTEGRA au Programme des

Nations Unies pour le Développement ;
4- Inspecteur général de l'Enseignement technique de la formation professionnelle : Alimou SACKO, professeur d'école normale, spécialiste en didactique des mathématiques, précédemment chef de la division promotion et planification à la Direction nationale de l'enseignement technique et de la formation professionnelle privée ;
5- Directeur national adjoint de l'emploi et de l'entrepreneuriat : Mamadou Kaba Souaré, spécialiste en

gestion de projet, précédemment superviseur senior au service business support à GAC ;
6- Directeur national de l'apprentissage et des formations professionnelles post-primaires et secondaires : Daouda Sylla, précédemment Inspecteur général de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle ;
7- Directeur national adjoint de l'apprentissage et des formations professionnelles post-primaires et secondaires : Ibrahima Chérif précédemment en service au ministère de l'Enseignement

Technique et de la formation professionnelle ;
8- Inspecteur régional de l'enseignement technique et de la formation professionnelle de Mamou : Mamadou Saraf DIALLO, précédemment inspecteur en service à l'inspection générale de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ;
9- Inspecteur régional de l'enseignement technique et de formation professionnelle de Kindia : Alhassane Djamilia Diallo, précédemment Inspecteur communal de

l'enseignement technique et de la formation professionnelle de Ratoma ;
10- Inspecteur régional de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle de Faranah : Abdoulaye Camara, ingénieur mécanique diesel, précédemment à l'école nationale des agents techniques des eaux et forêts de Mamou.

Mamadou Saïdou

Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

MANIFESTATIONS DANS LE GRAND CONAKRY L'ultimatum des Forces Vives de Guinée aux autorités de la Transition

La manifestation annoncée le 09 mars dans le Grand Conakry, n'a finalement pas eu lieu. Pour cause, les Forces Vives de Guinée (FVG) qui regroupent le RPG ARC-EN-CIEL, l'ANAD, le FFP, FFS et le FNDC ont reporté leur mot d'ordre pour observer une trêve d'une semaine. Cette trêve est la résultante d'une démarche menée par le Ministre Secrétaire Général aux Affaires Religieuses dans les QG de ces coalitions hostiles à la façon dont la transition est conduite par le colonel Mamadi Doumbouya.



Ces acteurs sociopolitiques dont certains se considèrent exilés politiques, exigent de la junte : la libération des détenus politiques et sociaux, l'arrêt des poursuites judiciaires contre les opposants, un dialogue inclusif inter-guinéen présidé par la CEDEAO... Mais le gouvernement de Conakry n'a pas l'air de céder à ces revendications. Pour dénouer cette crise qui s'annonçait décisive, les religieux ont fait preuve d'écoute auprès de ces acteurs avant de promettre de transmettre les revendications à qui de droit.

« L'objectif principal, c'est pour prévenir d'autres éventuelles violences en Guinée et d'autres éventuels cas de morts en Guinée. Parce que nous avons constaté les tensions chez les uns et les autres. Donc, nous avons jugé nécessaire d'intervenir en tant que religieux. Nous représentons ici toutes les confessions religieuses en Guinée. Nous avons attiré l'attention des gens, de les écouter, identifier tous les points divergents. Nous avons terminé avec le RPG

Arc-en-ciel, aujourd'hui avec l'ANAD et nous allons partir à l'UFR mais aussi chez les autres Coalitions pour les écouter. Nous allons transmettre le message au Premier Ministre pour voir comment nous pouvons rapprocher les idées pour que les gens se retrouvent autour de la table de dialogue pour le bien-être de tous les Guinéens », a annoncé El Karamo Diawara, au sortir d'une rencontre au QG de l'UFDG avec l'ANAD.

Ces pourparlers se sont poursuivis pendant trois jours avant le 09 mars, et ont permis de repousser à une semaine, la manifestation. Dans chaque QG, un mémorandum de même contenu de revendications, a été remis aux émissaires du gouvernement.

C'est donc dans la soirée du mercredi 08 mars, la veille de la manifestation que les FVG se sont fendues d'une déclaration pour reporter cette désobéissance civile.

« C o n s i d é r a n t l'attachement des Forces Vives de Guinée (FVG) à la paix, aux règles et principes de la démocratie et de l'État

de droit,

Considérant le respect que ses membres vouent aux autorités religieuses de notre pays et sa volonté inébranlable de contribuer à la restauration de la confiance et de la sérénité indispensables à l'ouverture d'un dialogue fécond entre les autorités et les acteurs politiques et sociaux ;

Et, répondant favorablement aux démarches des autorités religieuses et d'autres bonnes volontés ayant exprimé le souhait d'œuvrer à la satisfaction des préalables requis par les FVG pour leur participation à un dialogue crédible et fécond avec le CNRD,

Les FVG ont décidé de reporter la manifestation pacifique prévue initialement le 9 mars 2023 dans le Grand Conakry au mercredi 15 mars 2023.

Ce report a pour objectif de donner toutes les chances de réussite aux démarches menées par l'équipe du Ministre Secrétaire Général des Affaires religieuses et l'Imam de la Grande Mosquée de Conakry pour la satisfaction des revendications légitimes des FVG.

Les FVG appellent les citoyens pro-démocratie et épris de justice à rester mobilisés pour reprendre si nécessaire les manifestations à la date ci-dessus indiquée », a indiqué les FVG.

Malgré ce report, des tirs de sommation ont retenti dans la nuit du mercredi dans quelques quartiers le long de l'Axe. Cela a provoqué une paralysie des activités le jeudi 09 mars dans cette zone.

Samuel Demba D.

CÉLÉBRATION DU 08 MARS 300 groupements féminins appuyés par le Gouvernement

Le Premier ministre a présidé le mercredi 08 mars, les festivités de la Journée internationale des droits des femmes au Palais du peuple de Conakry. Cette année, le thème retenu par les Nations unies est : « Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes ».

C'est un événement placé sous la tutelle du ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables. Il a connu la présence des présidents des institutions républicaines dont celui du Conseil National de Transition, des membres du Gouvernement, de la Gouverneure de la Conakry avec une forte mobilisation des femmes.

Dans son discours de circonstance, le Chef du Gouvernement a placé la gent féminine au cœur des priorités de la transition.

« L'esprit qui anime la Transition est la compassion pour tous ceux et toutes celles qui ont été oubliés sur le bas-côté, de leur permettre d'accéder à un meilleur bien-être pour eux et pour leurs enfants. C'est pourquoi vous êtes placées au centre de toutes les politiques publiques du CNRD », a promis Dr Bernard Goumou.

Cette célébration, deuxième du genre sous la junte, a trouvé le Président de la Transition à N'Zérékoré. L'ancien Ministre de l'Industrie et du Commerce a traduit son message.

« Le colonel Mamadi Doumbouya, m'a instruit en tant que Premier ministre, Chef du Gouvernement, de circonscrire l'action gouvernementale sur cinq éléments dynamiques qui améliorent les conditions de vie de nos concitoyennes et concitoyens : l'école pour garantir l'éducation de nos enfants ; les postes et centres de santé pour assurer les soins communautaires à la base ; les infrastructures routières pour transporter et écouler vos produits agricoles vers les marchés et fluidifier la circulation des biens et des personnes ; l'électricité pour améliorer nos conditions de vie, de conserver vos produits agricoles et développer l'entrepreneuriat ; enfin l'eau potable pour tous. Depuis l'avènement du CNRD, nous notons : au niveau de l'administration, l'obligation de

porter les effectifs féminins à 30%. Ces efforts bien que appréciables doivent se poursuivre dans le temps.

Nous avons renforcé cette obligation dans les contrats annuels de performance que j'ai signés avec chaque ministre, la dimension genre est prise en compte pour améliorer ce taux qui donnera sans doute une place prépondérante à la femme au sein de notre administration. Le Président n'a pas voulu que les femmes regroupées dans diverses activités soient oubliées et il y a un an, il a apporté son appui à 300 groupements féminins à travers tout le pays », a-t-il rappelé.

Aujourd'hui, poursuit Dr Goumou, je vous annonce que le Président de la transition depuis N'Zérékoré, s'engage à poursuivre cet appui direct aux groupements féminins sur toute l'étendue du territoire. Le respect de l'intégrité physique, morale et psychologique de la jeune fille et de la femme sera davantage renforcé. La lutte contre les différentes formes de violences sur les femmes sera intensifiée.

D'ores et déjà, la politique pénale axée sur la lutte contre les violences basées sur le genre a été adoptée. Nous avons aussi renforcé la stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes, en particulier la couche féminine. Ce sont des acquis non négligeables.

Nous ne vous dirons jamais qu'en 24 mois que nous allons faire face à tous nos problèmes. Mais les préoccupations essentielles de base seront traitées avec diligence par le CNRD et le Gouvernement. La Guinée a toujours été portée par les femmes. Vous devez continuer à jouer ce rôle de stabilisateur de notre société et de maintien de l'équilibre social. C'est pourquoi, le Dialogue inclusif inter-guinéen est facilité par trois dames d'expériences exceptionnelles », a précisé le chef du Gouvernement.

Samuel Demba D.

CAN U20

Le Sénégal triomphe en finale face à la Gambie

Les Lionceaux de la Teranga ont remporté la finale de la CAN U20 en battant samedi 11 mars la Gambie deux buts à rien. C'est le premier titre du Sénégal dans la compétition après trois échecs en finale.



Lamine Camara. C'est d'ailleurs ce dernier qui a fait le break à la 56e, de la tête lui aussi, suite à un corner.

Parcours sans faute pour le Sénégal

La Gambie, qui n'a pas cadré un seul tir lors de ce derby de l'Afrique de l'Ouest, jetait ensuite ses dernières forces dans la bataille sans jamais réellement mettre en déroute la défense sénégalaise.

Le Sénégal conclu en beauté un tournoi parfait qui l'a vu gagner toutes ses rencontres sans encaisser le moindre but. Les poulains de Malick Daf mettent fin à la malédiction après trois échecs en finale lors des quatre dernières éditions de la CAN U20.

RFI

Le Sénégal est décidément nation forte du continent africain.

Après la CAN 2022 et le CHAN 2023, la CAN U20 prend, elle aussi, la direction de Dakar.

Le match, disputé dans le Stade international du Caire en Égypte, promettait d'être serré entre les deux meilleures défenses de la compétition. Mais l'attaque sénégalaise, la meilleure de cette édition, a fait plier la

défense gambienne dès la 6e minute sur une tête de Mame Mor Faye, qui devançait le gardien adverse. Une ouverture de score qui venait concrétiser le bon début de match des Lionceaux de la Teranga.

En face, les hommes de Abdoulay Bojang peinaient à s'approcher des buts d'une équipe sénégalaise qui maîtrisait globalement les débats, solide autour de leur sentinelle, Mamadou

DÉNOUEMENT DE LA CRISE À LA FÉGUIFOOT

Le ministre des Sports annonce la mise en place d'une commission mixte

Le lundi 06 mars 2023, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Lansana Béa Diallo, a annoncé la mise en place d'une commission mixte, composée de 17 membres, et qui sera présidée par la présidente du CONOR pour dénouer la crise qui mine le football guinéen.

Force est de constater, avec regret, que depuis un certain temps, le football guinéen est littéralement entravé par le bras de fer entre le Comité de Normalisation (CONOR) et les membres statuaires de la fédération guinéenne de football. Face à cette situation, le ministre de la Jeunesse et des Sports a cru devoir mener des démarches pour trouver solution à ce problème. Le lundi, 06 mars 2023, il a annoncé la mise en place d'une commission mixte, composée de 17 membres, et qui sera présidée par la présidente du CONOR pour un dénouement de la crise. « Nous allons procéder à la mise en place d'une commission mixte avec pour principale mission la

relecture et la proposition d'amendement de projet et statuts proposés par le CONOR. Sans se substituer au Conor, cette commission aura la responsabilité d'épauler ce dernier en vue de trouver les solutions pérennes à travers effectivement les dispositions objectives et réalistes », a annoncé le ministre Lansana Béa Diallo, tout en précisant que cette commission, une fois mise en place, procédera à un travail approfondi pour s'aligner sur les dispositions de la FIFA et de la CAF.

« Cela exige donc de tenir compte des réalités guinéennes, mais en même temps de faire évoluer les règles pour les adapter aux enjeux du football contemporain et



surtout aux structures de base», a-t-il indiqué. Avant d'ajouter que les ligues de football, les districts de football, les commissions

sportives des quartiers tels que définis par la loi sur le sport doivent être pris en compte. Et que le football à la base et le football

féminin sont des axes prioritaires à traiter de façon sérieuse.

Kéfina Diakité